





Communiqué de presse – Lundi 14 janvier 2019

Défi Familles zéro déchet : un premier bilan très positif

Le 22 septembre 2018, lors de la première rencontre des Volontaires du Climat, la Ville de Paris, en partenariat avec l'Agence Parisienne du Climat, a lancé le défi « Famille Zéro-déchet ». Pendant 3 mois, 30 familles ont utilisé l'ensemble des dispositifs existants pour réduire leur production de déchets et les réutiliser au mieux. Les résultats du défi montrent que cela est possible et facile d'avoir un impact réel sur notre production de déchets.

En 50 ans, la poubelle d'un parisien a doublé de volume. Sur les 466 kg de déchets produits annuellement par un habitant de la Capitale, les trois quarts pourraient être évités par des actions de réduction ou de réemploi. Outre les conséquences néfastes sur l'environnement, la gestion des déchets présente un coût financier de plus en plus lourd pour la collectivité. Face à ce constat, le Conseil de Paris a adopté en juin 2014, une stratégie « zéro déchet » consistant à mettre fin au tout-jetable et à considérer le déchet comme une ressource.

Le 22 septembre 2018, la Ville de Paris et l'Agence Parisienne du Climat sont allées plus loin, en lançant le défi « Famille Zéro Déchet » : pendant 15 semaines, 80 participants ont participé au défi « Zéro Déchet ». L'Agence Parisienne du Climat, en charge de l'organisation du défi, a accompagné les participants dans leur quotidien et les a formés aux éco-gestes en mettant à leur disposition des conseils, un kit et le guide dédié « Devenez un héros du zéro déchet » afin de favoriser notamment : la réduction des emballages, la réduction des déchets alimentaires et le recours au réemploi. La Ville de Paris a par ailleurs fourni à chaque famille un lombricomposteur individuel, permettant de composter directement les déchets alimentaires en appartement. Une formation a été réalisée pour tous les participants au lancement, afin de les doter de l'ensemble des astuces pour bien l'utiliser.

Durant tout le défi, les participants ont effectué des relevés de données, collectées et analysées par l'Agence Parisienne pour le Climat. L'objectif de réduction des déchets par famille était fixé à 10%.

Des objectifs largement dépassés

Avec une moyenne de 0,9 kg de déchets produits par jour et par foyer, les 30 familles engagées dans le défi ont diminué leurs déchets de 25%, tous flux confondus (ordures ménagères résiduelles, recyclables, verre et textiles). L'objectif de départ a donc été plus que doublé, et les

résultats pourraient être encore améliorés, puisque l'une des familles du défi a réduit sa production de déchets de 73% : durant la dernière semaine du défi, elle a produit en moyenne 0,440 kg de déchets par jour, soit 3 fois moins que la moyenne parisienne.

Sur la durée totale du défi – 15 semaines – la participation des 30 familles a permis d'éviter 1 tonne de déchets. Rapportée à l'ensemble des parisiens, cette réduction permettrait d'alléger les poubelles parisiennes de l'équivalent de 10 tours Eiffel par an.

Ces chiffres révèlent à eux seuls l'importance des enjeux posés par la prévention des déchets. Antoinette Guhl, adjointe en charge de l'Economie sociale et solidaire, de l'Innovation sociale et de l'Economie circulaire : « Ce défi Famille Zéro Déchet nous prouve que l'écologie du quotidien ça marche. Chacun, chez soi, à l'école, dans son quartier, au travail, peut agir et contribuer à préserver les ressources et la planète. »

De son côté, Anne Girault, directrice générale de l'Agence Parisienne du Climat, explique que « dans le cadre de sa mission de conseil et d'accompagnement des Parisiens pour réduire les émissions de CO2 en ligne avec l'ambition d'un plan climat zéro déchet en 2050, l'Agence Parisienne du Climat a mobilisé 30 familles pour tester cette première opération. Le succès de cette première édition prouve que la dynamique est en marche et qu'il faut continuer à diffuser ces bonnes pratiques plus largement auprès de l'ensemble des parisien.ne.s. »

Contacts presse:

Agence Parisienne du Climat

Cécile Gruber | cecile.gruber@apc-paris.com | 01 58 51 90 22 / 06 31 02 53 69

Ville de Paris : Service de presse / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61